

# Redevabilités du Cercle Producteurs et Logistique

---

**Le rôle du « cercle producteurs » au sein de POP La Coop est de proposer à la vente aux coopérateurs des produits fidèles à nos valeurs et conformes à leurs attentes.**

Pour cela les membres du cercle ont pour mission chacun selon ses goûts et le temps dont il dispose de :

- Rechercher les **producteurs locaux** avec lesquels nous pourrions travailler en direct
- Contacter les fournisseurs **grossistes** avec lesquels nous pourrions travailler, comparer leurs conditions et leurs catalogues et rester en éveil sur leurs propositions de produits
- Remplacer un produit par un autre identique mais plus conforme à nos souhaits : moins onéreux, plus favorable pour la santé, proposé en vrac, plus savoureux.
- Rechercher chez nos fournisseurs les produits demandés par les coopérateurs dans le cahier dédié.
- Optimiser la **logistique** pour limiter le bilan carbone du transport et pour réduire les emballages inutiles ou à usage unique avec les producteurs
- Gérer les commandes et les **achats** et en transmettre les références aux salariés
- Suivre l'évolution des ventes et **adapter l'offre** en fonction des demandes
- Préparer et gérer le catalogue des précommandes pour les produits onéreux ou volumineux.
- Le groupe vrac en particulier : recherche et sélectionne les produits vracs en remplacement de produits conditionnés, veille à remplir les silos lorsque c'est nécessaire dans le respect des normes d'hygiène et de sécurité, forme les coopérateurs qui le souhaitent au remplissage des silos, anime le mois du vrac une fois par an, est en relation avec « réseau vrac »